



Permanences les lundis 15 et 29 avril à la Maison de l'État de Montmorillon pour la subvention Fonds pour le Développement de la Vie Associative «Fonctionnement et actions innovantes»

Poitiers, le 12 avril 2019

Depuis 2018, le FDVA (*Fonds pour le Développement de la Vie Associative*) est renforcé dans son rôle de soutien au développement de la vie associative. En plus du volet « Formation des bénévoles », ce fonds de l'État finance également le fonctionnement ou les projets innovants des associations. Ce financement s'adresse essentiellement aux petites et moyennes associations, tous secteurs confondus (y compris associations sportives).

En 2019 dans la Vienne, la demande de subvention doit être envoyée exclusivement par téléservice sur « le Compte Asso » au service instructeur jusqu'au vendredi 10 mai 2019.

Pour toute question en lien avec la note d'orientation, les priorités départementales, les projets, le compte asso, etc. **votre service instructeur vous répond :**

- **Par téléphone, du lundi au vendredi de 10h00 à 12h00**
Valérie MARAJO – 05 49 44 28 37
Manuel COTINAUD – 05 49 18 57 37
- **Par mail :** ddcs-fdva@vienne.gouv.fr
- **Sur rendez-vous exclusivement**, tous les après-midis du lundi 15 avril au mardi 30 avril inclus à la DDCS de la Vienne.

**Et les lundis 15 et 29 avril à partir de 14h00 à la Maison de l'État à
MONTMORILLON
1, boulevard de Strasbourg 86500 MONTMORILLON**

ATTENTION EXCLUSIVEMENT SUR RENDEZ-VOUS,
en appelant le 05 49 18 57 37 du lundi au vendredi de 10h00 à 12h00

Contact presse

Valérie COURRECH – Responsable du Service de Communication Interministérielle – Préfecture de la Vienne –
valerie.courrech@vienne.gouv.fr – 06.15.56.12.84